

BULLETIN MUNICIPAL



SAINTE
FÉREOLE

N° 46
FÉVRIER 2023

ACTUALITÉS

page 8

EN BREF

page 10

**LE COIN DES
ASSOCIATIONS**

page 20

**LES CONSEILS
MUNICIPAUX**

page 27

L'AGENDA

page 35

LE CARNET

page 32

BIENTÔT

UN NOUVEL ÉLAN POUR LE CENTRE-BOURG



La place dans les années 1930

POUR UNE DOUBLE AMBITION

Dossier ÉNERGIE page 4

WWW.SAINTE-FEREOLE.FR



Mairie de Sainte-Féréole

Informations Communales

NOUVELLES INSTALLATIONS

L'AUDACE OU LA RÉOUVERTURE DU BAR RESTAURANT TABAC PRESSE

Gérard et Francine JAUBERT, après une dizaine d'années de bons et loyaux services à la tête du Bistrot Jaubert en quatrième génération, ont rendu leur tablier pour une retraite méritée et ont transmis le flambeau à Typhaine BECHU.

Typhaine, soutenue par son mari Sébastien, a repris l'activité avec la volonté de créer un lieu convivial, et de proposer des offres diversifiées de soirées, apéritifs à thèmes pour une rencontre des générations.

L'AUDACE, situé au cœur du bourg de Sainte-Féréole, propose tous les jours l'activité Bar Tabac Presse Jeux. Le Restaurant quant à lui est ouvert tous les midis du lundi au vendredi. Andy et Nadège en cuisine vous proposeront des plats variés à base de produits frais et des desserts maison, servis par Florence en salle.



LES ÉCURIES DE SARGET



Gaëlle Guerniou a créé sa société en avril 2021 au village de Sarget. Depuis une carrière couverte a vu le jour et ce sont trente équidés que vous pourrez découvrir sur place. À la tête d'une école d'équitation dès 3 ans et d'une écurie de propriétaires, Gaëlle aime par-dessus tout le contact avec les enfants et les jeunes ; son métier est une vraie passion.

Une association loi de 1901 « Team Sarget » gère les moments festifs et conviviaux des membres et élèves. Contact : 06 15 94 26 07 – Sarget 19270 Sainte-Féréole

CROCHET 2 CHRYS

Installée sur Sainte-Féréole, passionnée de crochet, Christelle a souhaité créer son entreprise "Crochet 2 Chrys" pour faire découvrir ses créations : boucles d'oreilles, bijoux et accessoires en crochet principalement. Sa vitrine est sur sa page Facebook ou Instagram. Contact : 07 61 53 59 90



LES CRÉA DE SOLINE

Jessica Marty est installée à domicile à LA GRANDIE depuis deux ans et elle propose des créations couture, des pièces uniques, en toutes petites éditions et totalement personnalisables. Couturière diplômée, elle répond aussi à vos sollicitations de retouche. Découvrez son site : www.lescreadesoline.fr. Contact : 06 37 76 09 02

NOUVEAU VISAGE

Originaire de la région de Montpellier, Camille ROBERT est arrivée en Corrèze en 2018. Elle a 31 ans. Elle a un BTS comptabilité gestion.

Elle a suivi la formation de secrétaire de mairie remplaçante auprès du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale et a fait son stage pratique

au secrétariat de mairie de Sainte-Féréole.

Depuis le 1er juillet 2022, Camille renforce les rangs du secrétariat de mairie.

Outre l'accueil du public, elle assure le traitement comptable des dépenses et des recettes, assure la relation avec les usagers, les fournisseurs et les

services utilisateurs, elle assiste la Directrice des services dans l'organisation de ses missions et s'occupe de la gestion des locations des salles communales.





Mesdames, Messieurs, Chers amis,

Le pire n'est jamais certain.

J'avais dans le dernier bulletin municipal intitulé mon édito « Lever la tête », et j'avais décrit les actions que mène en ce moment votre commune pour préparer l'avenir et se projeter avec succès dans le futur. J'avais conclu que « Lever la tête, ce n'est pas faire tout de suite mais c'est tout faire pour que tous les futurs restent possibles ». Aujourd'hui, je ne changerais pas un mot à cette conclusion et je dirais même que les 36 000 communes de France, nos conseils départementaux ou régionaux sont dans cet esprit. Autrement dit, toutes les collectivités territoriales au plus près du terrain agissent pour que les grands besoins du quotidien soient assurés avec efficacité. C'est vrai pour l'eau, l'assainissement, les ordures ménagères, les routes, l'enseignement quel qu'en soit le niveau, les transports locaux et régionaux, l'appui au monde économique avec la création de zones économiques et actuellement, l'engagement total sur le défi de la transition énergétique, sur le défi du numérique, sur celui de la sécurité sous toutes ses formes.

Il y a bien sûr de ci de là quelques fausses notes qui sont en général très rapidement corrigées. Nous sommes réactifs, proactifs même, car gérer la proximité, c'est être « à portée d'engueulade », comme le disait le Président du Sénat.

Et si toutes les actions conduites par ce grand Bloc de collectivités locales visent à apporter un service de qualité aux administrés et usagers, elles visent ainsi à apporter une sécurité et une tranquillité d'esprit, c'est-à-dire en un mot ne pas créer d'anxiétés inutiles.

Je suppose que vous voyez où je veux en venir.

L'Europe et l'État fabriquent avec un génie sans égal de l'anxiété permanente avec une gestion erratique des événements que l'on essaye de maintenir, sans explosions populaires, avec des petites enveloppes financières. J'en cite quelques exemples que malheureusement vous ne connaissez que trop bien :

- Imprévision énergétique sur nos modes de production, d'approvisionnement et du prix du kilowatt,
- Imprévision médicale avec une crise déjà présente du manque de personnel soignant, surtout de médecins généralistes et spécialistes, manque qui va devenir ingérable dans les années à venir,
- Imprévision sur la santé avec le lent délabrement de nos politiques hospitalières et l'improvisation des crises sanitaires à répétition,
- Imprévision sur la gestion de la nation avec une dette abyssale de 3 000 milliards d'euros qui constitue vraisemblablement la plus grosse des bombes à retardement,
- Imprévision totale et inquiétante sur la sécurité intérieure, la sécurité des citoyens et la gestion des grands flux migratoires,
- Imprévision sur le manque de place de prison qui oblige la justice à laisser en liberté des délinquants, souvent récidivistes,
- Imprévision aussi dans la politique de formation, avec un recrutement des enseignants qui peine à trouver le personnel nécessaire, et un niveau de formation qui baisse inexorablement.

Je ne vais pas poursuivre inutilement ma démonstration. Vous aurez compris que dans tous les grands sujets régaliens, les pouvoirs politiques ont manqué depuis de nombreuses années de clairvoyance et de bons sens. Mais il faut dire qu'une administration centrale assise sur ses certitudes avec une connaissance approximative du terrain a décuplé les errances des gouvernants aggravées par des partis politiques aveuglés par leurs idéologies dominantes. Mais alors, ne pouvons-nous qu'être anxieux et moroses, et voir disparaître notre rêve d'être heureux et sereins ? La réponse est en chacun de nous. Elle repose sur notre capacité à tisser du lien social avec nos voisins, nos amis, nos associations, et bien sûr, notre famille. Elle repose aussi sur une confiance renouvelée à tous ceux qui sur le terrain au plus près des réalités s'évertuent à apporter toutes les solutions que vous attendez et que vous espérez. J'avais dans un édito récent parlé de Pandore qui ouvrit la boîte aux maléices. Il restait, prisonnière au fond de la jarre, « l'espérance ».

L'espérance, c'est ce sentiment rassurant qui nous incite à croire que dans un contexte très défavorable les choses vont s'améliorer et que l'avenir sera rassurant et meilleur car le pire n'est jamais certain.

Bien amicalement.

Henri SOULIER

Dossier ÉNERGIE

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

La commune de Sainte-Féréole est engagée dans le processus : géothermie à La Résidence, suppression des appareils à énergie fossile, programme photovoltaïque, éclairage public led...

DÉ-CAR-BO-NA-TION

Décarbonation : c'est simplement prendre des mesures qui permettent de réduire les empreintes carbone et donc les émissions de gaz à effets de serre.

Derrière ce mot devenu fréquent dans les médias, se cachent des mesures concrètes que la commune de Sainte-Féréole a souhaité renforcer il y a plus d'un an. Le choix fait d'une ressource en géothermie pour La Résidence (autonomie) était déjà un marqueur fort autour d'une approche raisonnée et de long terme en matière énergétique.

Aujourd'hui le choix de pompes à chaleur pour l'école et des panneaux photovoltaïques est un complément précieux pour des équipements très impactés par les coûts énergétiques.

Car à la clé, et au-delà de la satisfaction de produire moins de CO₂, ce sont aussi des économies importantes, et très appréciables dans un contexte de crise énergétique. Notre moindre dépendance énergétique nous permettra demain de maîtriser nos dépenses et donc le budget de chaque famille.

Ces travaux et ces investissements sont donc une contribution à vos budgets de demain.

Les travaux pour la rénovation énergétique des bâtiments communaux par suppression des appareils à énergie fossile ont débuté par le remplacement de la chaudière du groupe scolaire par une PAC (Pompe à chaleur). Les installations de la bibliothèque et de la mairie seront remplacées au printemps.

La puissance des nouvelles installations est de : 92 kW pour le groupe scolaire, 14 kW pour la bibliothèque et 22 kW pour la mairie.



Pompe à chaleur du groupe scolaire

Le plan de financement : décarbonation groupe scolaire, bibliothèque, mairie et espace France Services

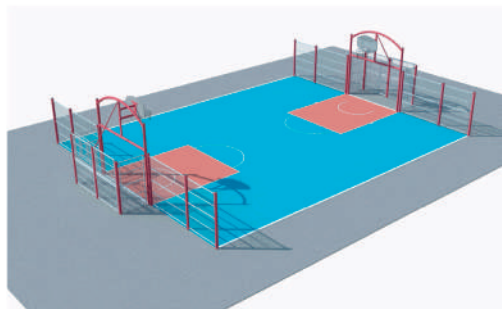
	Montant TTC du marché	Financement	Montant
Diagnostic énergétique et étude : BET LAI	5 460,00€	Conseil Départemental	2 480,00€
		Autofinancement	2 084,34€
Travaux : Entreprise JJSS Groupe scolaire et bibliothèque	160 251,45€	Conseil Départemental	34 590,00€
		État (DETR)	34 590,00€
		AGGLO Brive	30 000,00€
		Autofinancement	34 783,80€
Mairie	32 502,46€	Autofinancement	27 170,76€
Total du marché de travaux	192 753,91€	FCTVA	32 515,01€
Montant total rénovation	198 213,91€	TOTAL	198 213,91€



OMBRIÈRE ET PHOTOVOLTAÏQUE

Une réflexion globale d'installation de panneaux photovoltaïques a été menée.

La création d'un équipement sportif nouveau permet ainsi d'installer une ombrière qui sera recouverte de panneaux photovoltaïques.



Sa vocation est d'alimenter tout le complexe sportif (grande salle...) en autoconsommation électrique. L'électricité ainsi produite sera peu coûteuse grâce à l'énergie solaire.



Début le 30 janvier au stade du percement pour l'ancrage des poteaux de l'ombrière.

L'équipement sportif nouveau, abrité donc, offrira l'opportunité aux jeunes de pratiquer des jeux de ballon sur un terrain synthétique.

Si l'on se réfère au CRER (Centre Régional Énergies Renouvelables) la production pourrait être d'environ 80 000 kWh/an.

Pour information, la consommation d'électricité en 2019 (année de référence pour des activités « normales » complexe polyvalent, Grande Salle, Halle des Sports et éclairage des stades) a été de 139 000 kWh.

Panneaux photovoltaïques

Parallèlement à l'installation de l'ombrière au stade, le conseil municipal a fait le choix d'installer des panneaux photovoltaïques sur le toit de l'atelier municipal (au Colombier) et sur le toit de l'école maternelle.

La production d'électricité de la commune sera ainsi importante et permettra d'alimenter les bâtiments communaux en énergie propre « décarbonée ».

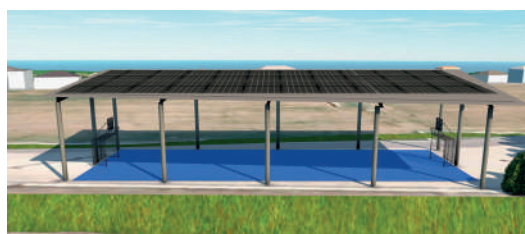
Géothermie pour La Résidence

Lors de l'élaboration du projet de La Résidence autonomie, la municipalité avait fait le choix de la géothermie.

Aujourd'hui en fonctionnement, La Résidence est chauffée grâce à la géothermie qui représente un coût de fonctionnement moindre par rapport au chauffage au gaz qui était à l'époque proposé et que la commune a donc refusé anticipant la nécessaire transition énergétique.

Éclairage public – Leds et horaires revus

Progressivement, les lampes de l'éclairage public vont être remplacées par des Leds qui permettent des économies sur la facture d'électricité. C'est déjà le cas pour le centre bourg depuis fin 2022. Bientôt les horaires d'allumage vont être revus dès que les nouveaux boîtiers de programmation seront installés. L'idée est de réduire la consommation d'électricité en diminuant le nombre d'heures d'éclairage.



Projet ombrière

Dossier ÉNERGIE

DE LA PRODUCTION PHOTOVOLTAÏQUE À L'AUTOCONSOMMATION DES BÂTIMENTS COMMUNAUX

Du lieu de production	vers	les lieux de consommation
Ombrière du stade	⇒	Grande Salle Club houses, danse, dojo Halle des sports, éclairage du stade
Terrasse de l'école maternelle	⇒	Groupe scolaire (classes, restaurant scolaire, garderie)
Atelier municipal	⇒	Autoconsommation de l'atelier technique communal

Le surplus de production d'un site est dirigé vers les autres sites communaux.

UNE BORNE DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES



Le bourg dispose désormais d'une borne de recharge électrique pour les véhicules. Elle a été installée par la FDEE 19 (Fédération Départementale d'Électrification et de l'Énergie de la Corrèze) et est gérée par la société Mobive. Tout son fonctionnement est expliqué sur la borne elle-même. Il est possible de souscrire un abonnement pour des recharges régulières, pour lesquelles il ne faut pas oublier de venir avec les câbles fournis avec le véhicule, mais le paiement par carte bleue est autorisé grâce à un QR Code. Une charge à hauteur de 22 kWh est possible.

Les travaux d'installation ont été pris intégralement en charge par la FDEE 19.

La commune a mis à disposition deux emplacements de stationnement situés Avenue de la République.

FINANCEMENT	Dépenses	Financement	Montant
Fourniture borne	5 400€ TTC	Conseil Départemental Prime État Advenir	3 000€ TTC 3 000€ TTC
Installation : pose + panneaux signalétiques + peinture sol	4 500€ TTC		
Branchement au réseau	2 000€ TTC	Subvention Autofinancement	1 500€ TTC 4 400€ TTC
Montant total	11 900€ TTC	Montant total	11 900€ TTC

L'objectif de la commune est à la fois de produire de l'électricité propre, de se passer des énergies fossiles et de moins consommer pour préserver les futurs budgets de fonctionnement de la Commune et garantir sa capacité d'investissement pour préserver les futurs budgets de fonctionnement de la commune.

De l'écologie pragmatique et utile !

ZOOM SUR LES « TECHNIQUES » DE L'ÉQUIPE MUNICIPALE



MAURICE GOLFIER est 2e adjoint délégué aux affaires techniques et territoriales et est élu aux côtés de Henri Soulier depuis 1995. Depuis trois mandats, il a en charge les bâtiments communaux, l'urbanisme, les routes et chemins, les équipements sportifs ; pendant deux mandats c'est aux côtés de Robert Perot qu'il a œuvré pour l'urbanisme, les routes et chemins. Maurice Golfier est aussi membre de la Commission municipale d'appel d'offres et représente Sainte-Féréole dans divers organismes.

Depuis tant d'années, Maurice Golfier est devenu un expert en matière de réseaux publics (eau potable, assainissement, électricité...), rien ne lui échappe, rien ne lui est étranger. De même, il connaît les routes et chemins de la commune « comme sa poche ». C'est par le travail, les rencontres avec les administrations, les entreprises, les heures passées qu'il a acquis une maîtrise totale et avisée des dossiers, des possibles en matière de réseaux, d'aménagement. Homme au grand cœur, Maurice Golfier est aussi un homme d'expérience, indispensable au bon fonctionnement de la commune.



ÉRIC BOUYOUX est conseiller délégué aux bâtiments communaux depuis la démission pour raison de santé de Michel Meneyrol qui a occupé cette fonction pendant toute sa première mandature et jusqu'au printemps 2022. Elu municipal au sein de l'équipe de Henri Soulier en 2020, Éric Bouyoux a tout de suite montré son appétence pour le suivi des travaux dans la commune, les aspects techniques, les relations avec les entreprises. Il apprend à connaître, aux côtés de Maurice Golfier, toutes les subtilités des divers réseaux sur le périmètre de la commune. Dans le cadre de sa délégation, il surveille au quotidien les bâtiments communaux et participe activement aux nombreuses réunions de chantiers.

Éric Bouyoux est vice-président au Syndicat des Eaux du Maumont. Il est également délégué titulaire de la commune auprès du SIRTOM, du Syndicat

Économique du Bassin de Brive et du Syndicat Intercommunal de l'Aménagement de la Vézère.

Il aime aussi se retrouver au sein du monde associatif et apporte de l'aide à la Flégeoise et au comité de jumelage.

Maurice Golfier et Eric Bouyoux sont en lien direct avec le personnel communal du service technique. Ils font partie ensemble des commissions municipales « bâtiments communaux », « urbanisme », « routes et chemins », « équipements sportifs », au sein desquelles ils peuvent compter sur Patrice Delpy, Caroline Goyaux et Daniel Soularue qui apportent leur coopération active à l'étude et au suivi des différents projets.

Les dossiers récents suivis par cette équipe :

- le chantier du restaurant scolaire (avec la commission « affaires scolaires »),
- la réfection des pelouses du stade et l'arrosage,
- la réfection des routes, celle de Mons ces dernières semaines,
- l'opération de décarbonation de l'école,
- les études sur les économies d'énergie : chauffage, électricité, éclairage public,
- l'entretien de l'étang communal ...

AMÉNAGEMENT DE LA PLACE PIERRE CHAUMEIL, FUTURE PLACE JACQUES CHIRAC

RÉFLEXION POUR L'AVENIR DU CENTRE BOURG

La commune est en train de réfléchir à l'aménagement de la place Pierre Chaumeil, future place Jacques Chirac (*). Pour mener à bien cette réflexion, elle travaille avec un cabinet d'études en lui donnant les grandes orientations et les souhaits des élus.

La réorganisation de cette place du centre bourg date de plus de vingt ans. Le temps est venu de repenser sa structure en fonction d'éléments contemporains et des orientations de l'équipe municipale ; il est ainsi possible de citer :

- l'intégration à cette place des nouveaux commerces après l'achat des maisons Chirac et Goût ; les façades devront être valorisées et l'espace commercial accessible et moderne
- mieux intégrer les commerces situés en contre-bas de la place en adoucissant par exemple la hauteur du mur, en créant un escalier ou une pente plus légère
- la végétalisation de l'espace avec espaces en herbe, arbres procurant ombre et fraîcheur en prévision des périodes plus chaudes à venir, une récupération des eaux de pluie pour permettre un arrosage raisonné
- des arrêts minute pour les commerces,
- l'intégration d'un hommage à Jacques Chirac, homme d'État, président de la République pendant douze ans et dont la maison familiale sera justement restaurée.

La future place Jacques Chirac sera un espace structurant du centre bourg, moderne dans sa conception et sa finalité ; elle doit devenir un lieu de vie que la population s'approprie ; elle marquera l'architecture du bourg pour au moins les trente années à venir, d'où l'importance de la réflexion, des orientations et des choix.

Les premiers coups de pioches sur le site ont permis de dégager les premières perspectives des aménagements futurs et de libérer de nouveaux espaces autour des futurs commerces.

(*) Le Conseil Municipal devra décider quelle rue du bourg portera le nom de Pierre Chaumeil, flégeo-lois d'origine, et perpétuera dans l'espace public le souvenir du résistant torturé et fusillé à Brive par les troupes nazies le 17 juillet 1944 (peut être la rue au chevet de l'église où se situe sa maison natale). Secrétaire d'État et Ministre à plusieurs reprises, Jacques Chirac a été Premier ministre deux fois et Président de la République de 1995 à 2007 lors de deux mandats successifs. Il a été conseiller municipal de Sainte-Féréole de 1965 à 1977 avant de devenir maire de Paris de 1977 à 1995. Il a notamment occupé la maison de ses parents et grands-parents dans sa jeunesse lors de vacances passées à Sainte-Féréole.



Dans les années 1970



Dans les années 1900



Dans les années 1990



En 2022



QUELQUES CHIFFRES POUR 2022

L'année 2022 sera une année exceptionnelle avec un solde naturel démographique qui retrouve des couleurs à Sainte-Féréole :

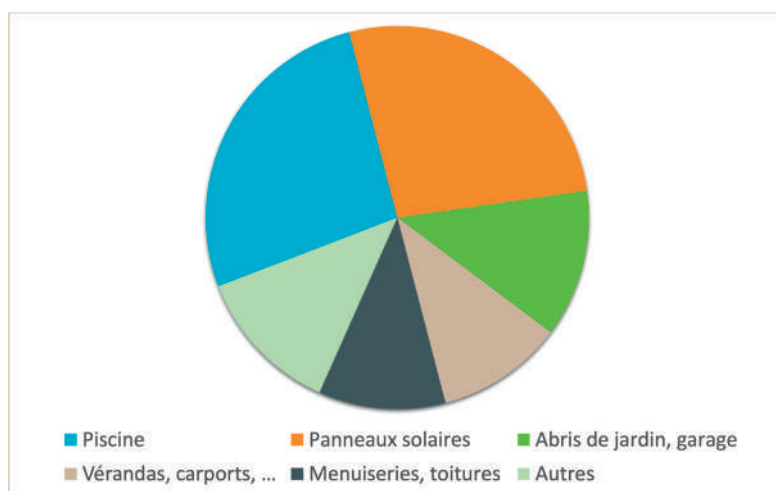
Avec 25 naissances et 25 décès,

- la commune a enregistré une augmentation de 56% des naissances par rapport à 2021,
- une baisse de 20% des décès par rapport à 2021

Cette année vient confirmer la dynamique de sa population soulignée par les chiffres de l'INSEE en ce début d'année sur la période 2014-2020 : **+ 192 habitants !**

Il fait bon vivre à Sainte-Féréole et les flégeolois équipent leurs logements et les modifient. En témoignent ces quelques chiffres relatifs aux déclarations de travaux.

- 56 déclarations préalables de travaux portant pour plus de la moitié sur des piscines et des panneaux photovoltaïques :



Par ailleurs, 72 certificats d'urbanisme d'information, 14 certificats d'urbanisme opérationnels, 16 permis de construire et 5 permis de démolir ont été délivrés.

PLAN D'ALERTE ET D'URGENCE : MISE À JOUR

Fin 2020, le Gouvernement a élaboré un plan d'alerte et d'urgence en cas de survenue d'un événement exceptionnel (épidémie, catastrophe naturelle, ...). Dans ce cadre, la commune a mis en place un registre nominatif sur lequel environ 70 personnes se sont inscrites. Ce registre est confidentiel et conservé en mairie.

Seul le préfet peut en autoriser l'utilisation, sous la responsabilité du Maire, en cas de nécessité. Si vous êtes déjà inscrit, n'hésitez pas à contacter la mairie pour mettre à jour vos informations si besoin (coordonnées téléphoniques, personne(s) à contacter, ...). Peuvent s'inscrire sur ce registre les personnes de 65 ans et plus,

les personnes de 60 ans et plus reconnues inaptes au travail et les personnes adultes en situation de handicap.

Les personnes concernées recevront un courrier relatif à ce plan d'alerte et d'urgence, avec une note d'information et une fiche d'inscription.



NOUVELLES BRÈVES DE L'ÉCOLE

Des effectifs stables à l'école avec 173 élèves et donc 8 classes :

- 66 élèves en maternelle avec 3 classes
- 107 en primaire avec 5 classes soit 16 CP, 31 CE1, 17 CE2, 22 CM1 et 21 CM2

La commune a augmenté le temps de la personne qui aide dans la 3e classe de maternelle compte tenu des effectifs importants ; elle renforce ainsi les 2 Atsem.

La cantine fonctionne donc désormais en self pour les primaires. Au 1er septembre 2022, le ticket est passé à 3,50 € de manière à pouvoir embaucher une personne supplémentaire pour la surveillance sur le temps du midi. En moyenne, 150 enfants mangent chaque jour à la cantine.

L'école organisant un séjour de classe (CM2) à Oléron, la commune a accepté de participer au financement de 2 715 € de façon à ce que le voyage puisse avoir lieu.



AU CENTRE DE LOISIRS



Animateurs et enfants s'étaient donnés pour objectif de préparer Noël pendant cette dernière semaine de l'année au centre de loisirs.

Au programme : jeux musicaux pour les plus petits et boxe éducative pour les plus grands avec les intervenants de profession sport, le retour de la journée pyjama (la journée la plus pluvieuse, le timing était parfait) et bien sûr des chants, des bricolages et des jeux pour attendre le Père Noël qui est venu déposer des cadeaux vendredi en fin de matinée.

C'est sûr maintenant, nous avons été bien sages vu la tonne de livres, de jeux de société, Lego, ballons et même trottinette que nous avons reçue !

Merci aussi à Isabelle qui avait un peu transformé le menu de midi pour le rendre plus festif avec notamment un gâteau maison chocolat/caramel en dessert !



MOMENTS DE NOËL PARTAGÉS À LA RÉSIDENCE



Les élus référents et les personnels de La Résidence ont partagé un temps chaleureux à l'occasion des fêtes de fin d'année et de Noël avec les habitants.

L'occasion de revenir sur cette année d'installation de la structure et de son fonctionnement et de se projeter en 2023 avec de nombreux projets d'activité et l'arrivée de nouveaux locataires.

L'ASSOCIATION AUTONOMIE, LE SERVICE D'AIDE À DOMICILE OUVERT À TOUS LES FLÉGEOLOIS

L'association, créée au printemps 2022, propose à tous les habitants de la commune un service d'aide aux travaux ménagers et à l'accomplissement des tâches de la vie quotidienne sur mesure et local :

- Nettoyage courant des pièces à vivre du logement (lavage des sols, boiserie, vitres),
- Entretien du linge (lessive, repassage),
- Préparation des repas.

L'association Autonomie agit en qualité de prestataire de service et s'adresse aussi bien aux familles qu'aux personnes, sans condition d'âge ni de ressources.

Les intervenantes à domicile sont salariées de l'association : **aucune démarche à faire pour l'utilisateur.**

Un contrat est établi entre l'association Autonomie et l'utilisateur et un devis lui est fourni.

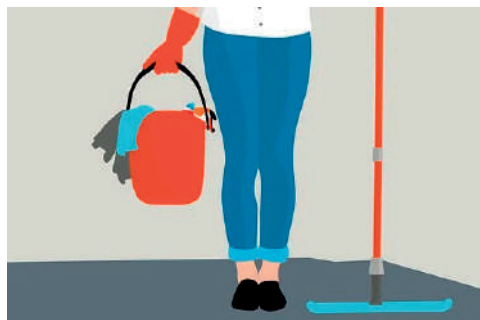
L'association a fait l'objet d'une déclaration aux services fiscaux, ce qui permet aux utilisateurs de bénéficier du crédit d'impôt de 50% du montant facturé.

CONTACT

par téléphone au 05 55 86 03 62

ou

par courriel à association.autonomie@gmail.com





TRAVAUX SUR LES ROUTES



La route de Mons a été refaite complètement du croisement du Noyer jusqu'au bas du village du Mons (Chemin des Girodes) sur 1,4 km.

La route a été entièrement re-profilée de manière à diriger les eaux de pluie ruisselantes et aussi de les canaliser en bas de village avec la création de caniveaux et d'un système d'évacuation. La route a été traitée entièrement en enrobé à chaud. Le chemin des terres hautes a lui aussi été refait sur toute sa longueur en enduit bi couche. L'entreprise DEVAUD a réalisé ces travaux de qualité suivis par les élus en charge des travaux et des routes Maurice Golfier et Eric Bouyoux.

Étude et maîtrise d'œuvre	Colibris VRD	5 258€ TTC
Coût des travaux	DEVAUD TP	117 312€ TTC
Subvention Conseil Départemental		40 000€ TTC

TRAVAUX DE L'ÉQUIPE TECHNIQUE

L'équipe technique a réalisé de nombreux travaux dans et autour des équipements municipaux, les agents ont assuré l'entretien et le suivi du réseau routier avec une attention particulière pour les villages.

Ils ont réalisé une importante campagne de fauchage des bas cotés et talus des routes municipales. Ils ont aussi contribué à l'obtention d'une première récompense décernée par le réseau des villes et villages fleuris, avec l'entretien des parcs et jardins et un fleurissement de qualité. Ils ont participé activement aux décorations de Noël.



FRANCE SERVICES À SAINTE-FÉREÔLE : UNE RÉPONSE ADAPTÉE AUX ATTENTES DE LA POPULATION

Au cours de l'exercice 2022, les agents ont réalisé plus de 800 démarches administratives.

L'année 2022 a été l'occasion d'organiser les actions portes ouvertes et de structurer les permanences des partenaires.

L'Agence Postale accueille 300 personnes par mois pour l'ensemble des opérations. Ce service public incontournable trouve sa place au sein de France Services comme les services du Conseiller Numérique. Il a réalisé près de 1 400 accompagnements dans ses locaux ou à domicile et proposé plus de 75 ateliers thématiques.



INAUGURATION ESPACE FRANCE SERVICES

L'espace France Services a été inauguré en présence de nombreuses personnalités, des maires des communes voisines et du conseil municipal le 29 août dernier.

Guichet d'accueil de tout public pour toute demande administrative, c'est une réponse de proximité qui offre des services qui ont été salués par M. le Préfet.

Au-delà de l'agence postale, l'espace France services accompagne les démarches portant sur cartes grises, pièces d'identité, mais aussi celles qui concernent la CARSAT, la CPAM, la CAF..

De nombreux ateliers sont proposés par le conseiller numérique qui se déplace à domicile.

Les maires des communes voisines ont tous confirmé l'intérêt pour les habitants des communes voisines également.

Des permanences pour toutes les aides habitat sont mises en place et l'agent France Services se déplace à domicile selon les besoins des personnes.



JOURNÉE PORTES OUVERTES

La 2e édition des journées portes ouvertes de France Services se sont déroulées du 3 au 15 octobre 2022. Durant deux semaines, les France Services organisent partout en France de nombreux événements afin de faire connaître leur offre de services auprès de la population et rapprocher les usagers des services publics.

Lors de cette 4e journée des portes ouvertes de votre espace France Services, Philippe Laycuras, sous-Préfet de Brive, a assisté à la présentation "Rôle et missions du conseiller numérique en France Services".

Ce fût l'occasion d'échanger avec Vincent Canovas, conseiller municipal de Sainte-Féréole, et Pierre Rauber, responsable de l'Animation des Partenaires du groupe La Poste et des usagers de France Services.

La transversalité du conseiller numérique avec France Services est attestée avec la numérisation des services publics (A.N.T.S., impôts, ...). Le soutien aux démarches administratives en ligne (accès code, tutoriels, ...) est lié à la maîtrise des outils numériques.





L'ÉQUIPE FRANCE SERVICES

Sébastien BAYART

Originaire du Nord de la France, près de Dunkerque, Sébastien est arrivé en Corrèze en 2020 à Seilhac. Il a suivi son épouse mutée au Centre Hospitalier de Tulle. Il a quatre enfants. Il a 48 ans.

Il est titulaire de la fonction publique territoriale : il occupait le poste de référent de service social à Fort-Mardyck (Département du Nord) où il avait en charge l'accueil du public, le suivi RSA, la constitution des dossiers de retraite et d'APA...

Depuis le 1er juin 2022, il a été recruté en tant qu'agent France Services et de l'agence postale communale. Il a en charge l'accueil, le renseignement et l'aide dans les démarches administratives à apporter aux usagers.



Céline PLANTADIS

Elle habite Saint-Viance et elle a 49 ans.

Jusqu'en décembre 2021, elle était ATSEM à l'école maternelle de Saint-Viance. À la suite d'un reclassement, elle a effectué des immersions dans différentes structures afin de se réorienter dont deux dans des France Services.

Elle a été recrutée le 1er décembre 2022 et assure les mêmes missions que Sébastien.

Loïc BENTATA



Originaire de Nancy, puis scolarisé en Bretagne et arrivé en Corrèze en 2009, il a 44 ans. Aujourd'hui il habite sur Sainte-Féréole.

Il a un BAC Pro, un BTS Commerce international et un DUT en comptabilité-gestion.

Il a été recruté le 1er août 2021 en tant que conseiller numérique.

Il a pour mission de rendre la maîtrise des outils informatiques et numériques accessibles à tout le monde. Il organise des ateliers pour les enfants et pour les adultes. Il se déplace à domicile sur tout le territoire de la Commune.

CARTES D'IDENTITÉ ET PASSEPORTS AVEC L'OUTIL A.N.T.S.

Le dispositif et le matériel d'enregistrement des demandes de titres d'identité, de passeports et de cartes grises a été installé à l'espace France Services de Sainte-Féréole.

Dans les prochaines semaines, deux agents France Services vont effectuer des formations pour être habilités à utiliser le dispositif.

Renseignements et inscriptions au sein de l'Espace France Services.



En Bref

CÉRÉMONIE DES VŒUX AU PERSONNEL



Monsieur le Maire, Henri Soulier, le conseil municipal, la directrice générale des services, le président de la Flégeoise, au titre du tissu associatif ont présenté leurs vœux, samedi 7 janvier, aux 21 agents de la commune de Sainte-Féréole, aux bénévoles des services associés comme la bibliothèque ou le

groupe patrimoine, aux Présidents et membres des bureaux des associations de la commune.



REPAS DES AÎNÉS : SOUS LE SIGNE DES RETROUVAILLES !

Ce dimanche 14 janvier marquait, après une parenthèse de deux années dues au Covid-19, le retour du repas des aînés.

À l'occasion du discours des vœux de monsieur le maire, Henri Soulier, un bilan des deux premières années de la mandature municipale a été dressé ainsi que les perspectives de l'action communale de 2023.

Les convives ont partagé un très bon repas animé par Romain Lajoinie.

La journée s'est conclue par la traditionnelle soupe à l'oignon concoctée par Jeanine Hebrard et Maurice Golfier.



CÉRÉMONIES DU SOUVENIR

« Nous ne pouvons que faire vivre votre Mémoire et vous dire un grand Merci »

C'est ainsi que Henri Soulier concluait son allocution le samedi 12 novembre dernier lors de la commémoration du massacre des maquisards à la Besse le 15 novembre 1943.

Les cérémonies mémorielles du 11 novembre devant le Monument aux Morts de la Commune et devant la stèle de la Besse le 12 prenaient ainsi tout leur sens pour se souvenir et honorer les combattants de 14-18, les résistants à l'occupant nazi, tous animés par la défense de la Liberté.



La stèle de la Besse fleurie par les autorités en mémoire des 18 maquisards massacrés



Le cortège se dirige vers la stèle de la Besse avec les nombreux porte-drapeaux et les autorités



Les porte-drapeaux devant le monument aux Morts, Messieurs Bécot, Berger, Chauzat



NOËL A BRILLÉ À SAINTE-FÉREOLE EN CETTE FIN D'ANNÉE 2022 !

La municipalité remercie très sincèrement les associations engagées dans cette belle aventure, la SSSF, l'APE, Expressions, La Rose des Vents, Santa Fé Danser Musique on danse..., les membres du bureau de la Flégéoloise. À noter que l'équipe technique municipale a participé à la réussite de ces festivités dans la décoration et les illuminations dans et autour du bourg par la réalisation de magnifiques présentations aux entrées de Sainte-Féréole. L'ensemble de ces acteurs a contribué à la réussite de ces journées.

Les marchés de l'Avent et de Noël ont été attractifs grâce à l'offre proposée par les producteurs, les artisans et les créateurs présents aux deux événements.

La vocation de ce rendez-vous est de favoriser le fabriqué local mais aussi d'attirer des producteurs issus de territoires extérieurs au département. La volonté de l'équipe organisatrice est de tisser des liens entre les associations de la commune et des producteurs locaux.

Des remerciements spéciaux sont adressés aux enfants du centre de loisirs qui ont participé à la décoration du sapin de Noël, aux enfants de l'atelier THEATRE de l'association Expressions qui ont animé le marché de Noël et bien évidemment au Père Noël qui a honoré l'assistance de sa présence.



Au sein des organismes intercommunaux

SYNDICAT DES EAUX DU MAUMONT

11 communes

Chameyrat, Chanteix, Cornil, Favars, Le Chastant, St Clément, Saint Hilaire Peyroux, Saint Mexant, Saint Germain Les Vergnes, Sainte-Féréole, Venarsal

- Soit une population de 11 389 habitants en 2021 contre 11 342 en 2020
- Et un nombre d'abonnés de 5 858 en 2021

Ses compétences

La production, le traitement et la distribution de l'eau, la gestion des abonnés et la facturation

Le bureau

- Président : Alain Delage - Saint Hilaire Peyroux
- 1er vice-président : Éric Dupas - Saint Mexant (travaux)
- 2e vice-président : Julien Renoux - Chameyrat (affaires générales)
- 3e vice-président : Éric Bouyoux - Sainte-Féréole (travaux)
- 4e vice-président : Robert Breuil - Saint Germain Les Vergnes (finances)

Les services

Service technique : 1 responsable et 4 agents

Service administratif : 1 responsable et 2 agents

Les ressources en eau

- Prélèvement : 751 198 m³ en 2021 contre 1 054 144 m³ en 2020
- Production : 647 876 m³ en 2021 contre 723 704 m³ en 2020

Les tarifs

L'abonnement à 98€ HT reste inchangé.

Le prix du m³ d'eau est à 1,36€ HT / m³ en 2021 contre 1,32€ HT / m³ en 2020.

Pour Sainte-Féréole

- Abonnés : 1 088 abonnés en 2021 contre 1 076 en 2020
- À savoir que 18,5% des abonnés du Syndicat sont flégeois.

La consommation

97 655 m³ en 2021 contre 96 432 en 2020

La consommation moyenne par abonné est de 83 m³ en 2021 contre 90 m³ en 2020.

INSTANCE DE COORDINATION AUTONOMIE

L'instance de coordination autonomie impulse de nombreuses actions en lien avec la commune. Un travail a ainsi été engagé afin de favoriser la mise en place de visites permettant de lutter contre l'isolement des personnes.

Elle développe également des actions en faveur des aidants des personnes.

Afin de répondre aux besoins des seniors comme des personnes en situation de handicap elle tiendra une permanence une fois par mois à l'espace France Services le dernier mardi de chaque mois.

Nouveauté : une série de journées gastronomie-animation sera lancée en 2023.

L'idée est de permettre des rencontres avec médecin gériatre, nutritionniste tout en faisant vivre nos recettes corréziennes avec un chef qui travaillera les produits locaux, ... Un repas sera proposé suivi d'une animation musicale.

Tous les seniors de tous les âges sont les bienvenus.

Renseignements au 05 55 85 73 79

LE PAYS D'ART ET D'HISTOIRE (PAH) À SAINTE-FÉRÉOLE

Scolaires : Entre mars et juin, 4 classes soit 80 élèves de l'école élémentaire ont participé à des ateliers du patrimoine animés par des médiateurs culturels du Pah. Le jeudi 10 mars, les CE1 et les CE2 sont allés découvrir les vitraux de l'église. Après avoir appréhendé la composition du verre, les étapes de fabrication et l'histoire du vitrail, ils ont scruté les vitraux de l'église, les images qu'ils véhiculent et les jeux de lumières. Le jeudi 14 avril, les CM2 se sont intéressés au monument aux morts et à ses symboliques, tandis que les CM1 ont exploré le paysage du bourg. Le jeudi 30 juin, les CM1 ont également participé à une sortie pédagogique sur le site archéologique des sarcophages de La Reynie à Louignac, animée en partenariat avec Archéologie Paysage d'Uzerche et M. Pascal Boudy, spécialiste de la langue occitane. Les élèves ont découvert le métier d'archéologue, l'histoire de ce site, la nature environnante et la toponymie locale.

Vous pouvez retrouver la totalité des activités proposées par le PAH sur son site : www.vezereardoise.fr
Rejoignez-nous sur facebook : PahVezereArdoise

Coordonnées :

Pays d'art et d'histoire Vézère Ardoise
Manoir des tours - 24 rue de la grande fontaine
19240 Allasac
05 55 84 95 66 - pah@vezereardoise.fr



FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DE L'ÉLECTRIFICATION ET DE L'ÉNERGIE

La Fédération Départementale d'Électrification et d'Énergie de la Corrèze (FDEE 19) est un syndicat de communes créé en 1994. Il regroupe 214 des 279 communes du département de la Corrèze, soit environ 212 390 habitants et se compose de 19 secteurs.

Elle est présidée par M. Christian DUMONT, maire de Les-Angles-Sur-Corrèze.

C'est l'Autorité Organisatrice de la Distribution d'Électricité (AOD).

Ses compétences :

- sa mission première : renforcer les réseaux électriques des communes rurales,
- dissimulation des lignes électriques,
- sécurisation des lignes aériennes basse tension en conducteurs nus.

En 2016 la FDEE 19 a élargi ses compétences dans le domaine :

- de l'éclairage public,
- l'extension des lignes basse tension pour le raccordement des nouveaux abonnés,
- les bornes de recharge pour les véhicules électriques.

Chaque année la FDEE 19 réalise environ 300 chantiers d'électrification pour un montant total de 9 M€.

LE SECTEUR DE SAINTE-FÉRÉOLE

Le syndicat d'électrification de Sainte-Féréole regroupait 3 communes (Sadroc, Saint Pardoux l'Ortigier et Sainte-Féréole).

Une loi a décidé la suppression de ces syndicats et chaque secteur a été intégré à la FDEE19.

Les secteurs géographiques ont néanmoins été conservés permettant ainsi les relations de proximité avec la population.

Le secteur de Sainte-Féréole est présidé par M. Henri SOULIER, maire de Sainte-Féréole. Il regroupe environ 3 600 habitants.

Ses compétences :

Il met en œuvre, à l'échelon des communes de son secteur, le programme défini par la FDEE 19 :

- l'électrification,
- l'éclairage public,
- les bornes de recharge pour véhicules électriques.

Travaux réalisés en 2021-2022 à Sainte-Féréole :

- dissimulation des lignes électriques avenue du 8 mai,
- remplacement des lampes du centre bourg par des leds,
- extension des points lumineux dans les villages de Coulié, La Rebeyrotte et Le Triste,
- renforcement du réseau aux villages de La Rebeyrotte et de Mons,
- extension de 4 lignes pour le raccordement de nouveaux abonnés,
- installation d'une borne de recharge pour véhicules électriques (fin 2022).

Le Coin des Associations

LA FLÉGEOLOISE



Après deux années compliquées, cette campagne de Marchés de Producteurs de Pays s'est enfin déroulée dans de très bonnes conditions. La fréquentation avec une moyenne d'environ 1000 personnes chaque jeudi malgré une forte chaleur représente une des plus importantes depuis quelques années.

A ce sujet je tiens particulièrement à féliciter les membres du bureau de la Flégeoise toujours soucieux de bien assurer leur tâche malgré la forte fréquentation. Merci également à tous les Présidents et les bénévoles des associations qui chaque jeudi ont pu assurer leur travail dans

une très bonne ambiance clôturé chaque jeudi soir par un repas pris tous ensemble.

Ces bons résultats nous ont permis d'offrir un apéritif dinatoire à tous les bénévoles qui ont œuvrés aux marchés de Producteurs de Pays. Cet apéritif apprécié de tous a été préparé par Véronique de l'Auberge des Sources.

Du côté des producteurs la Chambre d'Agriculture a fait son maximum pour convier les producteurs à venir nous vendre et nous faire déguster leurs produits tout au long de la saison.

Nous avons également contribué au marché de Noël, accompagné des associations toujours en quête de nouvelles idées pour la vente, appuyé par la présence de producteurs et artisans locaux. De leur côté les Services Techniques de la mairie ont construit de magnifiques chalets et des comptoirs très joliment décorés ainsi que des scènes de Noël à chaque entrée du bourg recréant ainsi la magie de Noël. Maintenant nous nous projetons sur les préparatifs de l'année prochaine et bien évidemment nous restons aux services des associations pour leur fournir le matériel nécessaire voire de les aider.

Vivement l'année prochaine pour nous retrouver à nouveau autour de toutes ces manifestations.

Le Président

Vincent CANOVAS

COMITÉ DE JUMELAGE

Doucement le milieu associatif se réveille dans notre commune.

Nous avons rencontré, en 2018, lors d'une manifestation européenne de communes jumelées, quelques habitants de la région de Trente. Une petite délégation de la commune organisatrice composée d'élus et d'une représentante de l'Office de Tourisme nous a rendu visite lors de la Biennale internationale d'aquarelles de cet été. Nous avons été fort honorés de leur présence car la Biennale, elle aussi a subi les assauts du covid. Après le vernissage, ils ont échangé avec les artistes italiens qui étaient présents et ont profité de la diversité des œuvres et de l'accueil chaleureux du Président. Ils ont été hébergés à Brive et pendant 2 jours ils ont pu découvrir Sainte-Féréole et ses différentes structures ainsi que Brive.

Au mois d'août, nous avons reçu un jeune étudiant qui cherchait un stage dans le cadre de ses études. Il a été pris en charge au Centre de loisirs de la commune par Audrey.



La délégation italienne au vernissage de la Biennale

Les animateurs l'ont intégré très rapidement, ce qui a favorisé son apprentissage. Cela n'a été possible que grâce au sérieux et la bonne volonté de Gabriele. Il a aussi pu bénéficier de la disponibilité de certains professeurs de notre commune pour améliorer son français. L'année prochaine en espérant que la situation sanitaire le permette, le Comité de Jumelage souhaite organiser un voyage vers notre commune jumelle Manocalzati, pour découvrir les sites remarquables de cette région de Campanie (Pompéi, Vésuve et tant d'autres).

Le Président

Charles CASADÉI



EXPRESSIONS



Notre association « Expressions » a avant tout pour objet la rencontre, la découverte, le plaisir de créer et d'être ensemble. Lorsque vous lirez ces lignes, les fêtes de fin d'année seront passées, mais il est encore temps de souhaiter à chacun une très bonne année 2023, riche en création, en découverte, en rencontre.

La participation au marché de Noël en décembre 2022 s'est renforcée par rapport à la première en 2021. Les enfants du théâtre ont présenté une déambulation sur la place des marchés et plusieurs ateliers ont exposé leurs créations dans un chalet ; c'est l'occasion de remercier tous les ani-

mateurs des ateliers qui permettent une vie associative riche.

Le temps fort de la reprise des activités en septembre a été le démarrage d'un nouvel atelier : le Qi Chong, avec Dominique Bosc comme professeur. L'atelier a très vite pris son élan puisque ce sont plus de 15 personnes qui s'exercent à cette pratique les jeudis de 10h à 11h30 ; merci à Pascale qui assure donc depuis la rentrée le suivi administratif du groupe. Le Qi Chong a vu le jour grâce aussi au Syndicat des Initiatives ; merci à Brigitte pour avoir permis de réaliser ce partenariat entre associations.

Merci également à la Flégeoise qui contribue au financement de notre association après chaque saison des marchés de pays de l'été ; bel exemple d'entraide, tous les étés.

N'oubliez pas la grande exposition que les membres de l'atelier aquarelle, sous la direction de François, vont mettre en place du 2 au 15 juin 2023 à la salle du temps libre.

N'hésitez pas à contacter les responsables d'ateliers, toujours disponibles, pour vous renseigner et participer :

- Aquarelle avec François - 06 73 46 05 63
- Cartonnage avec Annick - 06 13 87 52 34
- Chorale et Maintien corporel avec Monique - 06 24 97 12 53
- Un point C Tout - Broderie avec Christine - 06 07 26 63 30
- Initiation Anglais avec Margot - 05 55 25 78 50
- Maquettes avec Lionel - 06 18 71 10 57
- Théâtre enfants avec Carine - 06 17 03 22 31
- Tricot passion avec Sylvette - 06 20 51 45 31
- Qi Chong avec Pascale - 06 85 13 74 45

À VENIR :

- Spectacle Théâtre des enfants en juin 2023
- Concert de la Chorale le dimanche 4 juin à la Grande Salle
- Exposition de l'atelier Aquarelle, Salle du temps libre, du vendredi 2 au jeudi 15 juin

NOUVEAUTÉS

- Vendredi 12 mai 2023 à la Grande salle, pièce de théâtre par la troupe de Naves à 20h30 - Pièce « Mariage pour tous »
- Dimanche 21 mai 2023, sortie découverte avec repas le midi, château de Hautefort et visite du musée de la médecine

Le président,
Éric VERNAT



Le nouvel atelier Qi Chong



Le bureau de l'association suite à l'AG de septembre 2022

De gauche à droite :

Éric Vernat, Monique Laporte,
Sylvette Marcou, Cathy Counord,
Fabienne Courdurié, Carine Mouly



LA ROSE DES VENTS

La Rose des Vents est une association toujours dynamique.

L'Assemblée générale a eu lieu le 23 novembre en présence de nombreux adhérents : son rapport d'activité démontre une belle vitalité avec une gestion financière saine.

Dans un beau moment de convivialité, le club a souhaité un bel anniversaire à Guy BESSAUD 90 ans puis à Lucette BUSSIERES et Lili LACHENAL 80 ans et comme à l'accoutumée, les récipiendaires ont offert le champagne.

Le Conseil d'Administration a élu le bureau ainsi composé :

- Présidente : Simone AIMARD
- Vice-Président : Alain DIAZ
- Trésorière : Janine BECOT
- Trésorière adjointe : Annie UNTERNER
- Secrétaire : Dominique CANOVAS
- Secrétaire adjointe : Christiane TRANCHANDON

Le site internet - un peu délaissé - va être réactualisé dès janvier, vous y trouverez nos activités.

La Rose des Vents part en voyage de 2 jours et 1 nuit les 4 et 5 mai 2023 direction le Cabaret Zagal, Marennes et Rochefort.

Si vous souhaitez nous rejoindre, l'adhésion est fixée à 20€ par an et un membre du bureau pourra vous renseigner.

Bienvenue à tous les nouveaux venus en 2022.

Simone AIMARD

4 Route du Moulin de L'Estang 19270 Sainte-Féréole - 06 10 12 41 82



FNACA



Fin juin 2022, s'est tenue, à Saint-Pardoux-l'Ortigier, la réunion annuelle inter-comité : Donzenac, Sadroc, Saint-Pardoux, Malemort, La Chapelle aux Brocs, Venarsal, Saint-Germain-les-Vergnes, Chanteix, Ussac et Sainte-Féréole. Cette dernière avait pour but de poursuivre les activités dont les principales sont les cérémonies commémoratives ou mémorielles, la présence sur les lieux de mémoire, et surtout lors des obsèques de camarades disparus. Mme le Maire de Saint-Pardoux a clos les débats en félicitant la FNACA qui assume, comme il se doit, la transmission du devoir de Mémoire.

Sur le plan local, la section a tenu son conseil d'administration et son assemblée générale dont les discussions ont porté essentiellement sur la réorganisation de l'équipe dirigeante dont le but est de poursuivre ses bonnes relations avec la municipalité. Cette dernière se félicite de la bonne participation de cette troisième génération de combattants aux cérémonies du 11 novembre et de la Besse.

Le président

Gilbert BOUILLAGUET

FHT

L'année 2022 a vu nos animations reprendre normalement, avec notre traditionnel pique-nique de l'été à l'étang de Lachamp et notre journée farcidures à emporter.

Le président

Christian VIEILLEFOND



Le Coin des Associations

SOCIÉTÉ SPORTIVE DE SAINTE-FÉRÉOLE

La saison 2022-2023 de foot a repris en août. Notre école de foot, en entente avec l'Amicale Saint Hilaire Venarsal, est repartie avec les catégories du U7 à U17 (environ 80 jeunes).

La compétition a commencé avec le tournoi U13 organisé le 1er week-end de septembre. Une réussite pour le premier tournoi jeune organisé par le club. Une dizaine d'équipes sont venues fouler du stade. Concernant les équipes séniors, le club repart sur de même base (environ 100 licenciés) :

- Équipe fanion en R3
- Équipe 2 en D2
- Équipe 3 en D4
- Équipe Féminine en district à 8
- Équipe vétérans

L'équipe première a connu un changement d'entraîneur au mois d'octobre avec l'arrivée de Mike ESTEVE qui reste accompagné d'Alexandre LAMY. Malgré des problèmes de blessures, nos équipes effectuent un bon début de saison.

Avec la participation de tous ses dirigeants, le club a pu organiser 2 événements qui ont très bien fonctionné : le repas couscous le 26 novembre et la journée Huîtres au marché de Noël le 18 décembre, ventes records cette année !

Nous vous attendons pour notre loto annuel le 11 mars 23 !

La présidente
Marie SERVANTIE

MUSIQUE ON DANSE

Musique On Danse est une association qui a le plaisir de proposer d'une part des cours de danse pour les enfants de 4 à 17 ans et d'autre part des cours de pilates, gym, zumba et tonistrech pour les adultes. La saison 2021-2022 était la vingtième de Musique On Danse, pour fêter cela nous avons organisé une soirée brésilienne qui a tenu toutes ses promesses le 30 avril.

La saison s'est clôturée avec succès dans la joie et la bonne humeur par le spectacle de danse de fin d'année des enfants, le 02 juillet 2021, il a rencontré un énorme succès merci à tous les parents d'avoir répondu présents.

Nous tenons à remercier tous les membres de l'association pour leur aide mais aussi Marion et Céline nos professeurs de danse qui ont réalisé un superbe travail avec chaque groupe.

Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine, le 1er juillet 2023, pour le spectacle.

Vous y retrouverez nos 7 groupes de danseurs et danseuses.

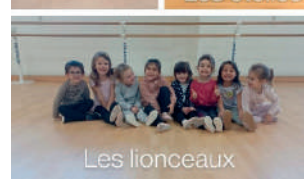


Musique on danse c'est aussi du sport adulte. Cette année nous avons eu un record d'inscription réparties ainsi :

- Gym : mardi de 19h00 à 20h00 avec Marion
- Zumba : mardi de 20h00 à 21h00 avec Marion et le vendredi de 19h à 20h avec Céline
- Toni stretch : lundi et mardi de 08h45 à 09h45 et de 10h00 à 11h00 avec Daniel
- Pilates : lundi de 20h15 à 21h15 et mercredi de 19h00 à 20h00 avec Céline

Pour toutes informations complémentaires contactez-nous à : musiqueondanse@gmail.com N'hésitez pas !

La présidente
Sophie GOLFIER



Le Coin des Associations

SANTA FAIT DANSER

L'association de danse "Santa fait Danser" à Sainte-Féréole a repris ses cours pour la saison 2022/2023 et de nombreux danseurs et danseuses ont rejoint l'équipe dans une ambiance sympathique et bon enfant.

Le président
Jérôme CHAPUT



TENNIS CLUB

Le Tennis Club de Sainte-Féréole est une association qui compte pour la saison 2022/2023, 48 adhérents dont 19 enfants.

Des cours sont dispensés tout au long de la semaine et de l'année à nos jeunes et adultes du club, par des initiateurs bénévoles de la commune (Pascal VAUJOUR, Jean Charles CASADEI, Michel LAGARDE, Jean Yves BERTOLI et Mathieu BOURG).

Notre club a la chance de pouvoir bénéficier de deux courts extérieurs flambants neufs. En effet tous les licenciés peuvent pratiquer l'activité sur des surfaces rénovées entièrement, enviées par beaucoup de communes de la Corrèze, grâce à la municipalité, ainsi que d'une salle omnisports très agréable en hiver.

Cette année 2023 va être marquée par plusieurs animations comme la galette des Rois pour nos jeunes et leurs parents, un tournoi interne et également pour clôturer la saison par notre traditionnel tournoi homologué qui attire presque 80 joueurs de toute la région (géré de main de maître par Jean Charles CASADEI et toute notre équipe d'animation).

Si vous avez envie de commencer à jouer au tennis et de participer à la vie de notre club dynamique, n'hésitez pas à vous renseigner auprès de Mathieu BOURG au 06 75 05 42 68 (également pour réserver un court pour une pratique hors association).

Le président du Tennis Club Sainte-Féréole
Mathieu BOURG



VOLLEY



Le club « Sainte-Féréole Volley-ball » a entamé une nouvelle année dans le championnat UFOLEP de Corrèze en deuxième division où il souhaite se maintenir. De nouveaux joueurs et joueuses ont étoffé notre effectif ce qui permet de s'entraîner en se mettant en situation de match avec 12 licenciés en compétitions. L'ambiance est toujours agréable et s'accompagne d'apéros forts sympathiques après les entraînements ou les matchs. Notre équipe résolument mixte affronte des équipes majoritairement masculines et relève le défi avec déjà quelques victoires épiques au compteur dont certaines devant un public conquis.

L'association « Sainte-Féréole Volleyball » tient à remercier nos partenaires : la mairie, les représentants d'associations (football et tennis) et nos sponsors (Talamona-Rogard, Faure Transports et Adelse). Les entraînements et les matchs ont lieu le mardi soir à partir de 19h.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre en contactant Pierre DEMOUGEOT sur le mail suivant : demougeot_pierre@yahoo.fr

COMITÉ DES FÊTES

Le Comité des Fêtes a tenu son assemblée générale le samedi 10 décembre dernier. La séance s'est ouverte sur la présentation du bilan moral de l'année 2022, tout en remerciant les différents partenaires et bénévoles qui ont œuvré et ont accompagné l'association au cours des différentes manifestations. Année globalement réussie avec en introduction de la saison festive, la soirée fête de la musique, le mardi 21 juin, qui fut animée par le groupe acoustico – rock « Father and son ». Echauffement avant d'organiser la traditionnelle veillée de la Saint Jean le samedi suivant qui malgré un temps instable, fut maintenue, se déroula en salle et fut consolée par l'ambiance musicale du groupe Week End.

Grosse journée le dimanche 31 juillet sous un ciel bleu et chaud, ce qui mit en lumière des activités diverses et variées : la randonnée, avec ses 3 parcours adaptés à tous les niveaux et son départ libre, la brocante étalée autour de l'Eglise et le concours 'peintre en balade' qui fut organisé par l'association Expressions à l'occasion de la Biennale Internationale d'Aquarelle.

La saison se termina avec la Fête votive et sa fête foraine, importante, pour que cette manifestation se pérennise et continue d'attirer petits et grands. Le comité des Fêtes tissa son week-end autour des différentes attractions en intégrant de nouveaux jeux, notamment, un escape game sur le thème de la piraterie, le samedi après-midi. Puis, la soirée commença en chanson avec Karin'K et se termina en concert avec le groupe de reprise pop rock « Les Vikings ». Clap de fin avec diverses activités, dans le centre bourg, le dimanche et la possibilité de déguster une part de cochon à la broche préparée sur place. Le spectacle de Tetouze, « la bouffonnerie Cyclette » et la surprise du Comité des Fêtes « Santa Fé Boyard » clôturèrent les festivités.

La Trésorière dressa par la suite un bilan financier de l'année qui laisse apparaître de légers déficits sur les deux premières manifestations mais qui ont été très vite rééquilibrés par les autres fêtes. Notamment, par les Puces d'été qui ont attiré deux fois plus de randonneurs et d'exposants que les années précédentes. En définitive, la trésorerie est correcte et le compte de résultat présente un excédent.

Ensuite, le secrétaire présenta, le calendrier pour 2023. Le programme est bien avancé et le Comité des Fêtes espère le finaliser au plus tôt. Les dates sont d'ores et déjà arrêtées, les manifestations sont étalées sur l'année et l'organisation se met progressivement en place. L'association poursuit sa démarche de proposer de la nouveauté: tant bien au niveau des groupes de musique, que des animations.

- Samedi 11 février : Soirée Farcidures animée par Fabien Veyriras et son Orchestre
- Mercredi 21 juin, fête de la musique : sélection d'un groupe en cours (reprises variées rock/blues, pop/rock ou variétés)
- Samedi 24 juin : veillée de la Saint Jean avec une nouvelle formule « soirée concert années 80 ».
- Dimanche 30 juillet, rando et puces d'été à Santa Fé : deux nouveaux parcours de randonnées ont été identifiés
- 8, 9 et 10 septembre : Fête votive avec de nouveaux spectacles et de nouvelles animations.

tacles et de nouvelles animations.

Par ailleurs, l'association n'exclut pas la possibilité d'organiser un concours de pétanque pendant ou en dehors de la fête votive.

La séance se termina avec le renouvellement du bureau. Une modification est apportée : la permutation de poste entre la trésorière et la trésorière adjointe.

Bonne année festive à toutes et à tous,

A bientôt avec le Comité des Fêtes,

Le Président

Jacques ROUHAUD



Le Coin des Associations

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

L'association des parents d'élèves de l'école de Sainte-Féréole, toujours aussi dynamique et engagée dans la vie de la commune, a organisé en cette deuxième partie d'année de nombreuses manifestations qui ont toutes été couronnées de succès. Le vendredi 14 octobre, l'APE donnait rendez-vous à tous à la sortie de l'école pour une vente de gâteaux confectionnés par l'ensemble des parents. Un moment convivial qui a su ravir tous les gourmands. L'association était également présente au marché de l'aveut (2 décembre) organisé sur la place de la commune ainsi que pour le marché de Noël (18 décembre) afin de distribuer sapins de Noël et vendre du chocolat chaud, des gaufres ainsi qu'un atelier maquillage pour le plus grand plaisir des petits comme des grands. La gourmandise était également de retour en cette période de froid avec la distribution des chocolats de la chocolaterie Vimbelle. Le 15 décembre, le père Noël rendait visite aux enfants de la garderie autour d'un chocolat chaud et de brioches : le sourire des enfants était bien présent, ravis de découvrir et de profiter des nombreux cadeaux apportés par l'homme en rouge.

Les manifestations organisées tout au long de cette année ont permis à l'association de pouvoir faire un don de 4 000 euros pour soutenir différents projets de l'école ainsi que de participer financièrement au voyage de la classe de CM2 sur l'île d'Oléron en offrant une balade en bateau en direction de la Rochelle pour visiter la ville et son aquarium et s'approcher au plus près du Fort Boyard.

Nous vous donnons rendez-vous pour nos prochaines manifestations, notamment l'incontournable Loto organisé le 13 mai où vous nous attendons toujours aussi nombreux pour construire encore ensemble de très bons moments.

L'Ape remercie tous les acteurs de la réussite de nos manifestations qui, sans votre soutien, ne pourraient exister. A très bientôt et n'hésitez pas à nous suivre sur notre page Facebook : www.facebook.com/APESainteFereole

Le président
Pierre GISBERT



S DES ZI DE SAINTE-FÉREOLE

Voici les informations concernant notre association.

Bureau :
Présidente :
OUFFAURE Brigitte
Trésorière :
FADAT Francine
Secrétaire :
GERAUD Michèle

Ateliers permanents (Maison des Associations
2e étage, sauf généalogie 1er étage)

- Scrabble : lundi 14h-16h Michèle GERAUD
- Généalogie : mardi 14h-16h J-F MADRANGES
- Couture : jeudi 14h-17h Michèle GERAUD
- Patchwork : samedi 14h-17h Josy VERLHAC
- Écriture (mensuel) dernier vendredi du mois 17h-19h Mado CAHUZAC

Bonne et heureuse année 2023 à vous toutes et tous,
La Présidente
Brigitte OUFFAURE



Comptes-rendus des conseils municipaux

Les délibérations sont consultables dans leur intégralité sur le site internet de la commune : www.sainte-fereole.fr

SÉANCE DU 17 JUIN 2022

TARIFS DES PRESTATIONS COMMUNALES

Le Maire présente l'ensemble des propositions de révision tarifaire pour les différents services de la commune : Restaurant scolaire - Garderie périscolaire - Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) - Piscine - Pêche - Locations des salles - Concession cimetièrre - Tables et bancs.

Ces tarifs sont consultables au secrétariat de mairie et sur le site de la mairie : mairie.stefereole@wanadoo.fr

UNANIMITÉ

CESSION MOBILIER APPARTEMENT TÉMOIN « LA RÉSIDENCE »

Un logement de La Résidence a été entièrement meublé et décoré pour service de « témoin » lors de la journée portes ouvertes en avril 2022. Le montant total de l'aménagement est de 11 595,21 €.

Ce logement est occupé et la locataire demande à acheter l'ensemble du mobilier. Le Maire propose d'appliquer une réduction de 20%, soit de vendre le mobilier au prix de 9 276,17€.

UNANIMITÉ

DÉSIGNATION REPRÉSENTANT DE LA COMMUNE AU SEIN DU CONSEIL DEVELOPPEMENT DE LA CABB

Le Conseil de développement est une instance de démocratie participative créée par la Loi d'Orientation, d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire (LOADT) du 25 juin 1999-Article 26 dite loi Voynet.

Le Conseil Municipal désigne M. Alain DIAZ.

UNANIMITÉ

ADOPTION DE LA NOMENCLATURE BUDGÉTAIRE ET COMPTABLE M57 AU 1ER JANVIER 2023

L'instruction budgétaire et comptable M57 a été conçue pour permettre d'améliorer la lisibilité et la qualité des budgets et des comptes publics locaux.

Il est proposé d'appliquer cette nouvelle nomenclature budgétaire à partir du 1er janvier 2023 pour le budget de la commune et ses éventuels budgets annexes ainsi que pour le budget du CCAS.

UNANIMITÉ

CONSTRUCTION ET AMÉNAGEMENT D'ESPACES COMMERCIAUX ET D'HABITATIONS AUTOUR DE LA PLACE PIERRE CHAUMEIL : CONSULTATION MAITRISE D'ŒUVRE

Le projet consiste en l'aménagement de la place Pierre Chaumeil en devenir Place Jacques Chirac. La commune souhaite traiter les espaces publics de cette place en même temps que l'aménagement des bâtiments existants (maison Goût et maisons et grange Chirac).

Parallèlement une réflexion sur l'aménagement paysager de la place sera engagée avec l'aide d'un bureau d'étude spécialisé en urbanisme, le BE Dejante, qui identifiera les points faibles et les attentes nouvelles pour la faire évoluer. En cohésion avec l'urbaniste, le maître d'œuvre devra déterminer les emplacements des parkings dits « minute »

Les travaux sont estimés à 500 000€ HT pour les bâtiments

et à 400 000€ HT pour la place.

La commune établira un cahier des charges que les candidats devront prendre en compte dans leur réponse : la qualité du traitement des façades, la qualité de la mise en évidence des commerces et de leurs abords, la qualité des constructions, l'harmonie de l'aménagement dans son ensemble détermineront le choix du candidat.

UNANIMITÉ

RÉAJUSTEMENTS DU RIFSEEP (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel)

Le Conseil Municipal décide d'étendre les primes (IFSE et CIA) aux adjoints administratifs territoriaux.

UNANIMITÉ

PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE DÉPLACEMENT ET ACCESSOIRES DES AGENTS

Il est proposé au Conseil d'établir les modalités de remboursement des frais de déplacements professionnels pour les agents et les élus, étant précisé que l'utilisation du véhicule de la collectivité sera à privilégier, l'utilisation du véhicule personnel sera l'exception.

- les frais de déplacements professionnels seront remboursés selon les barèmes de prise en charge des déplacements fixés par l'arrêté du 3 juillet 2006, étant précisé que ces montants évolueront en même temps que la réglementation pour les indemnités kilométriques ;

- le remboursement des frais de repas se fera sur la base des frais réellement payés par l'agent dans la limite de 15€ et sur présentation des pièces justificatives des dépenses engagées par l'agent ;

- le remboursement de frais complémentaires occasionnés par le transport de personnes, tels l'utilisation de parcs de stationnement et/ou de péage d'autoroute, de carburants se fera sur présentation des pièces justificatives des dépenses engagées par l'agent.

UNANIMITÉ

PARTICIPATION A LA STÉRILISATION DES CHATS VAGABONDS

L'association intitulée Association Flégeoise de Protection des Animaux a pour objet général le sauvetage, l'accueil, la recherche de familles d'accueil pour les chats, principalement, la stérilisation d'animaux et plus particulièrement des chats de la rue...

Confronté à la prolifération des chats de rue le Conseil décide la prise en charge de la totalité des frais de stérilisation et la mise à disposition de la Salle du Temps Libre pour réaliser ces interventions.

UNANIMITÉ

PUBLICITÉ DES ACTES

La publicité des actes de la commune de Ste Féréole sera publiée sous forme électronique sur le site de la commune.

UNANIMITÉ

Comptes-rendus des conseils municipaux

Les délibérations sont consultables dans leur intégralité sur le site internet de la commune : www.sainte-fereole.fr

SÉANCE DU 30 SEPTEMBRE 2022

DÉCISION MODIFICATIVE

Section de fonctionnement : transferts de crédits d'un compte à un autre pour un montant de 42 450€. Idem en section d'investissement pour un montant de 22 710€.

UNANIMITÉ

PROGRAMME D'AMÉNAGEMENT DE LA PLACE PIERRE CHAUMEIL :

TRAITEMENT DES DIFFÉRENTS ESPACES PUBLICS

Le Conseil Municipal examine la répartition de chacune des missions de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de la place P. Chaumeil :

- Aménagement de l'ensemble des bâtiments : un maître d'œuvre désigné suite à une consultation réalisée le 18 août 2022 et qui a attribué le marché à l'Agence Clary² le 19 septembre 2022
- Aménagement de l'ensemble des espaces publics (place Pierre Chaumeil, parkings ...) : un maître d'œuvre désigné précédemment, soit le BE Dejante.

UNANIMITÉ (1 abstention)

PROJET DE LOCATION D'UN LOCAL DANS LE CENTRE BOURG

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée la délibération du 17 juin 2022 qui actait les travaux de construction et d'aménagement d'espaces commerciaux et d'habitations autour de la place Pierre Chaumeil. Il était indiqué que la commune aménagerait un local situé au centre bourg pour y installer un commerce mais que la commune serait locataire. En effet, il avait été entendu entre le Maire et la propriétaire, Mme Laura JAUBERT, que la commune prendrait à sa charge l'ensemble des travaux de réfection de ce local ainsi que la mise en valeur de la façade. Le loyer serait fixé en fonction de cet investissement. Le Conseil Municipal charge le Maire d'engager les négociations avec Mme Laura JAUBERT conformément aux premiers accords entendus.

UNANIMITÉ

TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DES ABORDS DU STADE : MARCHÉS DE MAITRISE D'ŒUVRE ET DE TRAVAUX – DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA CORRÈZE

Les travaux à prévoir sont les suivants : pose d'un enrobé à chaud autour du futur multisports et de l'allée qui débute au niveau du parking de la piscine pour se terminer au niveau des escaliers près du club house de foot, création de deux couloirs de sprint, fermeture par panneaux rigides sur main courante existante du stade au niveau de la structure multisport, mise en place d'un gazon naturel avec pose d'agrès de fitness.

EP Ingénierie propose la prestation de maîtrise d'œuvre au taux de 7,5% du montant HT soit 3 148,78€ HT pour un estimatif de 41 983,75€ HT de travaux. Le Maire précise que le conseil départemental pourrait participer à ces travaux.

UNANIMITÉ

TRAVAUX DE VOIRIE – MOULIN HAUT

Il est nécessaire de consolider la route du Moulin Haut par

la création d'un mur de soutènement. Deux devis ont été demandés. Le Conseil Municipal décide de confier les travaux à l'entreprise de travaux publics Bordas pour le montant de 20 950 euros HT et de solliciter Monsieur le Président du Conseil Départemental afin de bénéficier de la dotation voirie sur ces travaux.

UNANIMITÉ

MARCHÉ À BONS DE COMMANDE : TRAVAUX DE VOIRIE

Le montant des prestations réalisables au titre des travaux de voirie s'élèverait sur une période de trois ans à : Montant minimum H.T. : 60 000 € - Montant maximum H.T. : 450 000€. Le maire propose de s'adjoindre les compétences du bureau d'études Colibris VRD pour assurer les missions de maître d'œuvre. Le Conseil Municipal adopte le principe du recours au marché à bons de commande et décide de traiter les travaux de voirie proprement dits ainsi que la mission de maîtrise d'œuvre pour une durée de 3 ans (2023 à 2025).

UNANIMITÉ

PROJET CLASSE DE DÉCOUVERTE POUR LA CLASSE DE CM2 : PARTICIPATION COMMUNALE

M. Delpuch, professeur des écoles, souhaite organiser un séjour à Oléron pour les 21 élèves de la classe de CM2. Le Conseil Municipal accepte de participer au financement de ce séjour à hauteur de 30% du budget total soit 2 715,30 € (soit 129,30 € par élève).

UNANIMITÉ

CRÉATION D'UN POSTE D'AGENT DE MAITRISE TERRITORIAL

Par nécessité de service, il y a lieu de créer un poste d'agent de maîtrise territoriale à compter du 1er décembre 2022, à temps complet et de supprimer un poste d'adjoint technique principal de 2e classe.

UNANIMITÉ

FRANCE SERVICES ET AGENCE POSTALE COMMUNALE : CRÉATION D'UN POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF

Dans le cadre d'emplois des adjoints administratifs, il est proposé, à compter du 1er décembre 2022, la création d'un poste d'adjoint administratif, pour exercer les fonctions d'agent à France Services et à l'Agence Postale Communale.

UNANIMITÉ

RECRUTEMENT D'UN CONTRACTUEL

Le Maire propose à l'Assemblée de recruter un agent contractuel à France Services et à l'agence postale communale, pour 32 heures hebdomadaires, à compter du 1er novembre 2022.

UNANIMITÉ

TRANSFERT DE LA COMPÉTENCE « INFRASTRUCTURE DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES »

Il est proposé, à la date d'effet de la présente délibération, le transfert de compétence « Infrastructures de recharge pour véhicules électriques » à la FDEE 19 pour la mise en place d'un service comprenant la création, l'entretien et l'exploitation des infrastructures de charge nécessaires à l'usage des véhicules électriques ou hybrides rechargeables.

UNANIMITÉ

MÉDECINE PRÉVENTIVE

Les collectivités territoriales devant disposer pour leurs agents d'un service de médecine préventive, le conseil décide d'adhérer au service de l'Association Inter-entreprises de Santé au Travail en Corrèze qui a conventionné avec le Centre de Gestion de la Corrèze.

UNANIMITÉ

SÉANCE DU 9 DÉCEMBRE 2022

AUTORISATION D'ENGAGER, DE LIQUIDER ET DE MANDATER LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET 2023

Le vote du budget primitif 2023 n'intervenant qu'après ouverture de l'exercice comptable, il est nécessaire de prévoir la possibilité pour l'exécutif d'engager, de liquider et de mandater les dépenses d'investissement dès ouverture de l'exercice, pour le cas où celles-ci ne feraient pas l'objet de crédits reportés. Toutes les dépenses qui seront effectuées à ce titre seront inscrites au budget primitif 2023.

Il est proposé que le Maire puisse engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget précédent, hors remboursement de la dette jusqu'au vote du budget primitif 2023.

UNANIMITÉ

DÉCISION MODIFICATIVE

Il est proposé de modifier deux comptes budgétaires par une augmentation et une diminution de crédits pour un montant de 10 000 €.

UNANIMITÉ

AVENANT À LA CONVENTION DE MISE À DISPOSITION DE SERVICES – MAISON DE L'ENFANCE

Suite au transfert de compétence à l'Agglo de Brive du service petite enfance une convention de mise à disposition de services a été signée entre l'Agglo de Brive et la commune de Sainte-Féréole pour une durée de 10 ans, soit jusqu'au 31 décembre 2022. Il est proposé de renouveler cette convention par voie d'avenant pour une durée de 18 mois à compter du 1er janvier 2023 et jusqu'au 30 juin 2024 dans les mêmes conditions que la précédente convention.

UNANIMITÉ

COMPOSITION COMMISSION COMMUNALE EN CHARGE DE L'ÉCONOMIE, L'ÉVÉNEMENTIEL, LES USAGES NUMÉRIQUES ET LA COMMUNICATION

Il est proposé de désigner MM. Patrice DELPY et Daniel SOULARUE comme membres supplémentaires à la commission en charge de l'économie, de l'évènementiel, des usages numériques et de la communication compte tenu des manifestations à organiser et de la nécessité de la présence des membres de la commission lors des dites manifestations. Ainsi la composition de la commission serait la suivante : Nicolas JAUBERT (Président délégué), Vincent CANOVAS, Éric BOUYOUX, Caroline GOYAUX, Patricia BUISSON, Olivier BERNARD, Patrice DELPY, Daniel SOULARUE.

UNANIMITÉ

CONVENTION PRÉFECTURE – COMMUNE RELATIVE À LA MISE EN DÉPÔT D'UNE STATION FIXE D'ENREGISTREMENT « TITRES ÉLECTRONIQUES SÉCURISÉS » (TES)

La Commune de Sainte-Féréole s'est déclarée candidate à la

mise en dépôt d'une station fixe d'enregistrement des titres électroniques sécurisés dans les locaux de France Services afin de recueillir les demandes de CNI et passeports et d'en assurer la remise. Les services de l'État ont émis un avis favorable à la candidature. Il est nécessaire de signer une convention de mise à disposition d'une station fixe d'enregistrement des demandes de titres d'identité et de voyage entre les services de l'État et la Commune de Sainte-Féréole.

UNANIMITÉ

CONVENTION DE MISE À DISPOSITION DE LA PLATEFORME DE DÉMATÉRIALISATION DES MARCHÉS PUBLICS DU DÉPARTEMENT – PÉRIODE 2023-2027

Une convention de mise à disposition de la plateforme de dématérialisation des marchés publics a été signée en 2018 entre le Conseil Départemental de la Corrèze et la commune de Sainte-Féréole. L'échéance est au 31 décembre 2022. Le Conseil départemental propose aux communes de renouveler leur adhésion avec une nouvelle convention d'une durée de cinq ans du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2027 qui maintient le principe de gratuité pour les communes adhérentes.

UNANIMITÉ

CRÉATION POSTE ADJOINT TERRITORIAL D'ANIMATION PRINCIPAL 2^e CLASSE

Il est proposé de créer un poste d'adjoint territorial d'animation principal 2^e classe à compter du 1er janvier 2023, à temps non complet (27,82 h) et de supprimer un poste d'adjoint territorial d'animation à temps non complet (27,82 h).

UNANIMITÉ

FRAIS DE SCOLARITÉ - COMMUNE DE MALEMORT - ANNÉE 2021 2022

La mairie de Sainte-Féréole a donné dérogation à trois familles pour scolariser leur enfant à Malemort. Conformément à la législation la commune est tenue de participer financièrement à la scolarisation de ces enfants. La mairie de Malemort a établi le décompte des frais de scolarité au titre de l'année 2021-2022 pour un montant total de 2 053,75 €.

UNANIMITÉ

RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION RELATIVE AUX SERVICES COMMUNS ADS CRÉES AU 1^{er} JANVIER 2015 ENTRE LA CABB ET LES COMMUNES

Suite au désengagement de l'État, il a été constitué avec 45 communes de l'Agglo un service commun pour l'instruction des autorisations du droit des sols. Les conventions entre l'agglomération et les communes courent jusqu'au 31 décembre 2023, mais il est proposé de les renouveler au 1er janvier 2023 en les modifiant pour intégrer les fonctionnements spécifiques aux actes dématérialisés.

UNANIMITÉ

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE ASSOCIATION USEP DE L'ÉCOLE DE SAINTE-FÉRÉOLE : SORTIE CINÉMA POUR NOËL

Il est proposé d'accorder une subvention exceptionnelle d'un montant de 500 € à l'association USEP de l'école de Sainte-Féréole pour la sortie cinéma des enfants à l'occasion des fêtes de Noël.

UNANIMITÉ

SITUATION, TOPONYMIE

Le village de Laubeyrie est situé à l'extrémité Ouest de la commune de Sainte-Féréole. Il compte une centaine d'habitants et a toujours été peuplé (160 au moment de la Révolution française de 1789). Il regarde vers Travassac, Donzenac, les Saulières.

Que signifie le nom « Laubeyrie », écrit longtemps "L' Aubeyrie" ou "L' Aubérie" ?

Plusieurs interprétations sont possibles : dérivé du prénom Aubert, d'origine germanique et signifiant "doux et brillant" (Aubérie est d'ailleurs de nos jours un prénom féminin), dérivé de "La Beyrie" qui dans le Sud-Ouest signifie verrerie (en 1312 dans un acte notarié il est question du village de l'"Albeyrie"). C'est peut être un dérivé de l'occitan "Aoubera" qui signifie "le tremble" dans les hautes Alpes et un dérivé du latin médiéval albaretta qui signifie endroit planté de peupliers blancs. L'universitaire Michel Prodel pense que ce toponyme décrit vraisemblablement d'anciennes parcelles boisées par cette essence végétale. La présence de nombreuses sources à Laubeyrie peut-elle expliquer un important boisement de peupliers-trembles qui aurait donné le nom au village ? Chacun pourra retenir sa version au gré de son imagination, sinon de sa conviction.

UN VILLAGE AGRICOLE ET ARDOISIER

Il y a encore moins de 100 ans, chaque maison du village ou presque était une ferme. Certaines comptaient quelques vaches, 2, 3 ou 6, quelques hectares 4, 5 ou 7... les paysans d'alors faisait une polyculture vivrière. Les grosses "propriétés" comptaient jusqu'à 20 ou 25 têtes de bétail.

Peu à peu, l'évolution sociale, démographique a modifié la structure agricole. Les terres et près de la Besse, du Treuil, des Saulières ou des Vignes, souvent exploités en terrasses ont été abandonnés. Le machinisme agricole s'est développé comme partout ; la dernière charrette tirée par une paire de vaches a été remisee dans sa grange en 1975.

Les fermes se sont agrandies par absorption des plus petites puis toutes ont disparu dans le village. L'autre activité des hommes du village est liée aux carrières d'ardoise de Travassac, si proches (800 mètres). Dès le XVIIe siècle, le travail d'hommes de Laubeyrie aux carrières est attesté ; ce sera le cas jusqu'à leur fermeture à la fin des années 1970 ; ils étaient tailleurs, fendeurs, mineurs de fonds.

UN VILLAGE MODERNE ET BIEN VIVANT AU PATRIMOINE PRÉSERVÉ

L'arrêt des activités « ancestrales » n'a pas fait disparaître le village. Le patrimoine bâti a été préservé et rénové. Depuis une vingtaine d'année,



Un cul de four ; les fours privés sont encore nombreux dans le village.

des habitations contemporaines sont apparues de manière raisonnée et permettent à la population de se maintenir à un niveau élevé. Les « repas de voisins » organisés par des bénévoles actifs ont aussi permis une intégration de tous dans cette communauté villageoise.

Les nombreux chemins de randonnée font que le village est traversé au quotidien par de nombreux promeneurs et des amoureux du VTT.



Un « seichadour » : le séchoir à châtaignes, témoin de l'époque où la châtaigne constituait la base de l'alimentation populaire avant que la pomme de terre ne s'impose à la fin du XIXe siècle. Plusieurs subsistent dans le village.

Denise Verlhac est une petite fille de 7 ans lorsqu'elle arrive en 1953 à Laubeyrie, ses parents Clémence et Louis Bigeardel ayant fait l'acquisition d'une ferme dans laquelle elle habite toujours. La famille de quatre personnes venait du village de Berchat.

Denise connaît bien le village. Elle a épousé Pierrot, un garçon du village qui était menuisier dans la commune. Avec lui, ses parents, elle a dirigé et fait prospérer la « propriété ». Son père, prisonnier de guerre en 1940, était aussi un peu coiffeur et infirmier après-guerre dans le village et a été conseiller municipal. Denise se souvient que Laubeyrie avait 161 vaches dans les années 1960 ; chaque maison ou presque était une ferme même si très souvent l'homme avait aussi un travail à l'extérieur, en particulier aux carrières de Travassac. Elle se souvient du premier tracteur arrivé chez Marcel Delmond et de celui que son père a acquis en 1959. Elle se souvient de l'amélioration des chemins, notamment de ce chemin creux qui a été remblayé, élargi et qui mène aujourd'hui dans le

ages : Laubeyrie



nouveau quartier du village. Elle se souvient de l'arrivée de l'eau courante en 1961 mettant fin au labeur d'aller la chercher à la fontaine ou aux puits. Elle se souvient que les chemins, les routes ont alors été goudronnés...

Denise est très impliquée dans la vie de la Commune. Elle est membre de plusieurs

associations, la Rose des Ventes, le Syndicat des initiatives, Expressions, la FNACA. Elle fait partie du Groupe Patrimoine qui a pour objet de faire un travail de mémoire sur la commune. Elle participe ainsi à de nombreuses manifestations. Denise est une spécialiste des crêpes et des tourteaux qu'elle réussit si bien !

Denise a une passion pour son village et ses habitants ; elle pourra à l'occasion vous en parler avec son dynamisme coutumier.

Henri Valeyrie habite depuis sa naissance en 1943 dans la ferme familiale. Depuis le début du XIXe siècle, la famille est installée à Laubeyrie.

De génération en génération, la « propriété » s'est agrandie par un travail acharné et quotidien ; Henri se souvient que son grand père allait encore travailler aux carrières de Travassac



Henri Valeyrie (assis au 1er rang à gauche)

Témoin des transformations agricoles et sociales, l'agriculteur retraité nous apprend qu'il y « avait plus de terres que de prés », que « le blé noir venait très bien », que l'espace agricole était plus conséquent que de nos jours comme à la Besse ou à l'Aigue, « au ruisseau de l'eau ». Pour Henri, les années 1990/2000 constituent une bascule fondamentale pour l'agriculture ; le monde d'autrefois s'évanouit complètement.

Henri a participé à la vie de la Commune en tant que conseiller municipal de 1971 à 1977 lors du 2e mandat de Jacques Chirac à Sainte-Féréole. Il se souvient que Laubeyrie a donné de nombreux conseillers municipaux au cours du temps et cite

les noms comme Louis Bigeardel, père de Denise entre 1959 et 1965.

Henri est un témoin incontournable de la vie du village et de la commune. Vous le croiserez peut-être se promenant à pied sur la route menant au bourg ; il saura vous passionner sur l'histoire et la vie des femmes et des hommes qui ont fait Sainte-Féréole.

Dominique Vigier est cadre de santé au centre hospitalier de Brive. Elle habite depuis quelques années une maison contemporaine qu'elle a fait bâtir à son retour en Corrèze. Elle a prospecté sur la commune de Sainte-Féréole qui la séduisait par sa proximité de Brive tout en étant dans un cadre naturel préservé.

Elle a été « émerveillée » par la position du terrain et le panorama qui se propose à son regard ; elle déclare que « c'est une chance d'être là ». Elle aime les beaux arbres, y compris ceux proches de chez elle, des noyers, et s'exerce aussi aux plantations dans son terrain.

Elle retrouve cet « émerveillement » dans les chemins qu'elle parcourt, adepte de la marche et de la course à pied. Elle apprécie le dense réseau de chemins qui permet les longues promenades au milieu de la nature ; pour Dominique, c'est là un véritable atout pour le village. D'ailleurs, parfois, elle se rend au travail à pied, traversant les Saulières.



L'urbanisation est pour Dominique un sujet de réflexion, même si elle est « mal placée pour dire ça » nous dit-elle. Elle ne voudrait pas que ces paysages si beaux et apaisants soient mités par les constructions trop nombreuses. Sans doute une question d'équilibre pour préserver la qualité de vie de tous. Ce qui est important aussi pour Dominique, c'est de créer des liens et d'échanger avec les gens du pays ; elle se place ainsi dans une véritable démarche de connaissance du village, de la commune, tout simplement une démarche d'intégration tant elle est heureuse de bénéficier de l'environnement et des services proposés.

Vous rencontrerez Dominique au détour d'un chemin, à l'orée d'un bois ou à proximité des vieilles maisons de pierre du village ; n'hésitez pas, elle sera heureuse de dialoguer et d'échanger. Ainsi, seront maintenus les liens entre les habitants et se construira l'avenir du village.



Le Carnet

DU 17 MAI AU 31 DÉCEMBRE 2022



NAISSANCES

Thibault CUCCIOL, né le 19 mai 2022

de Thomas, Maurice, Robert CUCCIOL et Mélanie VIGNERON - 6 impasse les Bois du Colombier

Mia, Valentina BLONDEL, née le 29 mai 2022

de Quentin BLONDEL et Amélie WESOLOWSKI - 6 route du Moulin Haut

Samuel, Côme BÉRA, né le 15 juin 2022

de Paul, Philippe BÉRA et Noémie, Ingrid KORNPROBST - 7 route de la Boudrierie

Agathe, Louison, Amandine BRUN, née le 13 juillet 2022

de Vincent, Pierre, François BRUN et Marie, Marguerite, Paulette FEIST - 16 rue du Tour du Village

Emma FAUGERAS, née le 23 juillet 2022

de David FAUGERAS et Pauline ESCOUSSAT - 2 chemin du Noyer

Robin BRAGANCA, né le 30 août 2022

de Jean-Michel BRAGANCA et Louise LARUE - 4 chemin du Magiroux-Haut

Louise, Jeanne, Denise, Thérèse MERLIERE, née le 9 septembre 2022

de Julien MERLIERE et Aurélie TEYSSANDIER - 15 route de Mons

Louïse, Mila BOURDON, née le 29 septembre 2022

de Anthony BOURDON et Karine, Astrid LOISEAU - 1 allée de la Chêneraie

Samuel et Martin RAVARY, né le 3 octobre 2022

de François RAVARY et de Mylène RIOL - 13 rue les Champs du Colombier

Elliot, Paul BURG, né le 17 octobre 2022

de François, Antoine BURG et de Keira, Leane SHEPHERD - 10 rue des Lilas

Valentin, François, Alain, Marie CHETAÏLLE, né le 10 octobre 2022

de Gaëtan CHETAÏLLE et Aurélie, Alice, Colette, Marie CALVES - 2 chemin de Lauradour

Kaïla PICARD VALETTE, née le 25 octobre 2022

de Diego, Angelo PICARD et Loan, Evelyne, Laurence VALETTE - 6 avenue de la République

Alban, Mahé, Julien VIEILLEFOND, né le 28 octobre 2022

de Vincent VIEILLEFOND et Cécilia, Pauline, Sandy AUBERT - 10 route du Noyer

Sacha, Anton BOUILLAGUET, né le 28 novembre 2022

de Quentin, Franck BOUILLAGUET et Stéphanie DA SILVA - Le Pilard

Arthur, Léon, Ernest, Robert ANDRAL, né le 22 décembre 2022

de Paul, Philippe ANDRAL et Julie, Sophie, Scarlett, Marie BLANCHE - 10 route des Chapelaudes

Capucine, Elise, Huguette FAURE, née le 26 décembre 2022

de Alban, Jean, Albert FAURE et Caroline, Ruby, Marie LOMBARD - 180 route de Berchat

Bulletin Municipal N°46

Directeur de la Publication : Henri SOULIER, Maire

Comité de Rédaction : Bernadette BLANCHARD, Nicolas JAUBERT, Éric BOUYOUX, Patricia BUISSON, Éric VERNAT, Claire PIEDNOIR DE RESSÉGUIER

Crédit photographique : Mairie de Sainte-Féréole et les associations citées

Impression : Maugein Imprimeurs. Cette brochure est imprimée sur du papier certifié PEFC 10-31-3162. Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées / pefc-france.org



Le Carnet

DU 17 MAI AU 31 DÉCEMBRE 2022



MARIAGES

Thomas BLAZEJEWSKI et Emeline Charlotte CAQUINEAU

21 mai 2022 - 8 route de Laumeil, Laubeyrie

Frédéric, Alain, Jocelyn PANCHEVRE et Pauline SAGNE

4 juin 2022 - 1350 route de Sauvagnac

Martial Stéphane POQUET et Clarisse Hélène CREMOUX

4 juin 2022 - 6 chemin de la Coussetie

Benjamin MARCHAT et Alexandrine VAZ

16 juillet 2022 - 4600 route de Tulle

Alexis VERGNOLLE et Philippine PICART

23 juillet 2022 - 10 impasse les Bois du Colombier

Jean BOURNAZEL et Jessica FERREIRA

30 juillet 2022 - 61 route de Sauvagnac

Jérémy AGELOUX et Natacha, Adeline PIERRE

27 août 2022 - 1 chemin de la Voie romaine

Serge, Paul MORGADO et Fabienne, Léonie MARTY

27 août 2022 - 27 route de Mons

Mathieu, Jean BOUCHERIE et Morgane PLACEK

17 septembre 2022 - 10 route de la Mémoire



DÉCÈS

M. Alfred Louis CAMP, 96 ans - 8 rue des Fontaines, Berchat - Décédé le 17 mai 2022

M. Jean-Claude BOUILLAGUET, 74 ans - 8 rue des Pradelles - Décédé le 19 mai 2022

M. Robert SIMONOT, 80 ans - 14 route de Laubeyrie - Décédé le 20 mai 2022

Mme Georgette DELPY, née BOURG, 84 ans - 8 route de Coulié - Décédée le 18 juin 2022

M. Fernand Louis GAYERIE, 85 ans - 4 route de Vaujour - Décédé le 8 juillet 2022

Mme Maria, Antoinette BREUIL, veuve DOCTRINAL, 95 ans - 11 route de la Chartrouille - Décédée le 14 juillet 2022

Mme Mélina, Antoinette SICARD, veuve GABRIEL, 99 ans - Lacombe - Décédée le 23 juillet 2022

Mme Marguerite, Marcelle BOUCHAREL, 89 ans - 11 route d'Aujol - Décédée le 24 juillet 2022

M. Jean Michel MONS, 76 ans - 4 route de la Mémoire - Décédé le 7 août 2022

M. Michel, André DECHAMP, 79 ans - 1 rue du Presbytère - Décédé le 24 août 2022

M. Jean Pierre LACABANNE, 101 ans - 5 route de Goursat - Décédé le 10 octobre 2022

M. Louis Pierre THOMAS, 74 ans - 12 avenue de la Besse - Décédé le 20 octobre 2022

M. André, Maurice, Jean BOUCHAREL, 85 ans - 7 avenue du 8 mai - Décédé le 12 novembre 2022

M. Georges, Patrice BIAUSSAC, 62 ans - 5 route de la Croix du Tambour, Martignac - Décédé le 13 novembre 2022

Mme Angèle, Yvonne CHAZAL, veuve MIGOT, 91 ans - Martignac - Décédée le 29 novembre 2022

Mme Germaine GOLFIER, veuve TERRIAC, 86 ans - 2 allée des Fuchsias, Laubeyrie - Décédée le 7 décembre 2022

M. Jean Baptiste BARRET, 93 ans - 1 chemin Despert, le Noyer - Décédé le 19 décembre 2022

M. Roger ALVINERIE, 88 ans - 6 chemin du Treuil, Laubeyrie - Décédé le 21 décembre 2022

Mme Pierrette, Noëlie ROUMAGÈRE, veuve BEL, 96 ans - 225 route du Mas, - Décédée le 27 décembre 2022



Numéros Utiles

MAIRIE	05 55 85 78 00	Instance de Coordination de l'Autonomie du Canton d'Allasac	05 55 85 73 79
Lundi au jeudi : 8h30-12h / 13h30-17h30		Permanence à l'Espace France Services tous les derniers mardis de chaque mois	
Vendredi : 8h30-12h / 13h30-17h		Maison d'Accueil Spécialisée	05 55 85 66 43
Samedi : 8h30 à 11h - Fermée le samedi en juillet et août		Assistante sociale MSD Brive Est	05 19 07 81 31
Espace France Services / Agence postale communale	05 55 24 36 83	Mme Nathalie COLLET présente à l'Espace France Services les 2e et 4e mardis du mois (sur rendez-vous)	
Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 9h-12h30 / 13h30-17h		Mission Locale	05 55 17 73 00
Mercredi : 13h30-17h		Permanence à l'Espace France Services tous les 1ers lundis de chaque mois	
Samedi : 8h30-12h - Fermé le samedi en juillet et août		Maison de solidarité départementale (assistantes sociales)	05 19 07 81 31
Conseiller numérique	06 79 15 07 24	MSA	05 44 00 04 04
La Résidence - 1 rue du Presbytère	05 55 86 03 62	France Alzheimer	05 55 17 70 76
Association Autonomie	05 55 86 03 62		
École primaire / Garderie	05 55 85 78 53		
École maternelle	05 55 85 68 67		
Centre de loisirs	09 60 37 90 92		
Bibliothèque	05 55 92 25 32		
Piscine	05 55 85 74 54		
Syndicat des Eaux du Maumont	05 55 29 45 10		
SIRTOM	05 55 17 65 10		
Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive	05 55 74 10 11		
Maison de l'Urbanisme et de l'Habitat	05 55 74 08 08		
Service Assainissement	05 55 74 70 15		
Service de gestion comptable de Brive-la-Gaillarde	05 55 17 77 20		
Déchetterie Malemort	05 55 92 07 18		
Ouverte tous les jours de 9h à 12h et de 14h à 18h			
		TAXI	
		Transport pris en charge par le CCAS	
		Pour les personnes âgées de plus de 65 ans de la commune et n'ayant pas de véhicule ou ayant des difficultés à se déplacer. Déplacement sur la commune (dans la limite de 12 km aller/retour) ou sur Brive ou Tulle pour un rendez-vous médical ou administratif (dans les limites d'un déplacement par semaine et de 90 € par déplacement).	
		SARL TAXI SAINTE-FÉRÉOLE - Mme PATRY	06 72 28 18 34
		Le montant de la prise en charge du taxi (2,40€) reste à la charge de l'utilisateur.	
		Transport à la demande par l'Agglo	
		Tout public	
		Pour en bénéficier vous devez appeler la veille du jour du départ avant 14h au 05 55 74 20 13.	
		L'hôtesse vous précisera l'heure du départ en fonction de votre déplacement. Ce service est mis en place les mardis et jeudis après-midi. Le prix du transport est de 2,10€ l'aller-retour.	
		GENDARMERIE DE DONZENAC	05 55 85 69 50
		SAPEURS POMPIERS	18 ou 112 (portables)
		SMUR	15
		POLICE SECOURS	17
MAISON MÉDICALE			
Médecins			
Docteur Jean-Henri PARAUD	05 55 18 08 63		
Docteur Claire CAILLONNEAU	05 55 24 04 42		
Infirmières			
Mmes THOMAS, NESPOUX, VIEILFOND	05 55 85 65 91		
Ostéopathe Mme Emmanuelle LACOMBE	06 52 58 16 57		
Podologue Mme Caroline DELPY TANTON	05 55 22 17 28		
Psychiatre Docteur Antoine EDOU	06 69 74 17 84		
Hypnothérapeute Mme Peggy GAUTHIER	06 25 51 03 48		
Kinésithérapeute M. Ionut FLOREAT			
	05 55 22 15 54 - 06 10 33 25 56		
Pharmacie Mme Emmanuelle COUDERC	05 55 85 68 72		



MARS

- lundi 6 mars : **Don du sang** (Salle du temps libre)
- samedi 11 mars : **Société sportive (foot)** - Loto (Grande Salle)
- samedi 18 mars : **APE** - Saint-Patrick (Grande Salle)
- **FHT** : Assemblée générale (date à définir)

MAI

- vendredi 5 mai : **Don du sang** (Salle du temps libre)
- lundi 8 mai, 15h30 : **EXPRESSION** - Conférence du comité des Martyrs de Tulle sur le thème de la Résistance (Salle du temps libre)
- vendredi 12 mai, 20h30 : **EXPRESSION** - Pièce de théâtre (Grande Salle)
- samedi 13 mai : **APE** - Loto (Grande Salle)

JUIN

- du 2 au 15 juin : **EXPRESSION** - Exposition d'aquarelles - Biennale (Salle du temps libre)
- weekend du 3 juin : **EXPRESSION** - Concert de la Chorale (Grande Salle)
- samedi 10 juin : **À CORPS DANSE** - Gala de danse (Grande Salle)
- samedi 17 juin : **EXPRESSION** - Représentation théâtrale enfants (Salle du temps libre)
- mercredi 21 juin : **Comité des fêtes** - Fête de la musique
- samedi 24 juin : **Comité des fêtes** - Veillée et traditionnel feu de la Saint Jean avec une nouvelle formule « soirée concert années 80 »

JUILLET

- samedi 1er juillet : **MUSIQUE ON DANSE** - Spectacle de fin d'année (Grande Salle)
- vendredi 7 juillet : **Don du sang** (Salle du temps libre)
- dimanche 30 juillet : **Comité des fêtes** - Randonnée et puces d'été
- **FHT** : Traditionnel pique-nique (date à définir)

JUILLET / AOÛT

- Tous les jeudis à partir de 17 heures : **Marchés des producteurs de pays** - Place de l'Église

SEPTEMBRE

- 8, 9 et 10 septembre : **Comité des fêtes** - Fête votive avec de nouvelles attractions

Cet agenda est évolutif.

À suivre sur le site internet de la mairie www.sainte-ferreole.fr, la page officielle Facebook et sur les panneaux lumineux d'information.

ASSOCIATION AUTONOMIE SAINTE-FÉRÉOLE

LE SERVICE LOCAL
D'AIDE À DOMICILE
OUVERT À TOUS

ENTRETIEN DU LOGEMENT

PRÉPARATION DES REPAS

ACCOMPAGNEMENT

RENSEIGNEMENTS

05 55 86 03 62

association.autonomie@gmail.com

